

bulletin d'information

du cercle nautique de cassis



Quai des Moulins - 13260 CASSIS - ☎ 04 42 01 05 96
E-mail : cerclenautiquecassis@sfr.fr - www.cerclenautiquecassis.fr

N° 30 — DECEMBRE 2024

Cher Sociétaire.

Comme chaque année, nous vous invitons à revivre l'activité des douze mois de l'année 2024 du **Cercle Nautique de Cassis**.

Au mois de janvier, lors de la séance du 19 janvier, le Conseil d'Administration a proposé à ses administrateurs de choisir un nouveau président, suite au souhait de **Michel MIGLIORE** de se démettre de sa fonction.

Un tour de table a été réalisé, plusieurs administrateurs ont demandé que les plus jeunes prennent le relais.

Sollicitée, **Elodie THYSSENS** est d'accord pour assurer la présidence. Elle présente ses priorités et compte s'appuyer sur le numérique pour mieux communiquer avec nos adhérents.

Lors de la prochaine séance du Conseil d'Administration des élections seront organisées pour confirmer sa nomination au poste de présidente et élire les membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

Nous avons fait parvenir des demandes de subventions au Conseil Départemental afin d'obtenir des aides financières pour le fonctionnement de la section Joute.

Le Conseil Départemental a dû intervenir en urgence pour étancher une infiltration d'eau dans le restaurant le « **YACHT CLUB** ». Cette réparation provisoire sera finalisée en fin d'année lors de la fermeture annuelle de l'établissement.

Suite à la tempête du mois d'octobre, des voiles d'ombrage avait été déchirées.

Une déclaration de sinistre a été transmise à notre assureur. Nous avons reçu le versement de l'indemnisation.

Conformément à la décision prise au mois de janvier, nous avons procédé le 15 mars, à l'élection des membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

Madame Elodie THYSSENS est élue à l'unanimité, Présidente du **Cercle Nautique**.

Il faut noter que depuis la création de l'association en 1929, elle devient la première femme à occuper cette fonction.

NOUVEAU SITE INTERNET

Afin de le rendre plus attractif, nous avons modifier le site pour mieux communiquer avec les sociétaires et les usagers du port.

Elodie THYSSENS, souhaite mettre en ligne des informations, des photos et transmettre des documents relatifs à nos activités et principalement de la section joute.

Nous utilisons désormais le nouveau site pour les appels de cotisation. Celles de 2024 vous ont été adressés par ce moyen, plus rapide et plus économique que le courrier postal.

OPERATION PORT PROPRE

Annoncé par le délégataire pour le samedi 13 avril, en partenariat avec l'action menée par le Conseil Régional « **Nettoyons le Sud** » nos sociétaires et plongeurs ont répondu présents.

Depuis de nombreuses années que cette opération est organisée, nous constatons une réduction des détritifs.

LA FLAMME OLYMPIQUE A CASSIS

Est partie de la calanque de Port Miou et a traversé le village le 12 mai.

Notre section joute a participé et animé le passage de la flamme.

VOILES DE CASSIS

Une participation a été voté à hauteur de 500 € pour financer en partie les petits déjeuners des équipages.

SECTION JOUTE

Toujours aussi dynamique et motivé, le responsable a obtenu de la **Ligue de Provence de Joute** que le **CRITERIUM DE LA JEUNESSE** se déroule à Cassis.

Cependant, en raison d'autres manifestations sur le port, la compétition sportive a eu lieu dans le cadre exceptionnel de la calanque de Port Miou le samedi 15 juin. 150 jeunes se sont affrontés au cours des différentes manches.

Des animations ont eu lieu sur le Môle Vieux et sur le plan d'eau lors du passage de la flamme olympique avec des membres du club de rugby du SMUC.

Différentes manifestations se sont bien déroulées avec des rentrées d'argent lors des journées de découverte de la joute et un partenariat avec le club de rugby de Gémenos.

Comme chaque année, le traditionnel **Challenge Raymond STABILE** a été organisé en souvenir de l'ancien responsable

de la section, qui avait réussi à relancer la joute à Cassis, en 2010.

CONSEIL PORTUAIRE

Le renouvellement des membres du **CLUP** a eu lieu le vendredi 24 mai 2024 à 17 h 30.

Les élus titulaires sont **Messieurs BAYLE** (CNC), **BERTRAND** (ACBT) et **FAVIER** (CNC).

Ils représenteront pendant 6 ans les usagers du port lors des réunions du Conseil Portuaire.

COTISATIONS 2024

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de plusieurs de nos membres et nous adressons à leurs proches notre soutien.

Nous enregistrons cette année 103 cotisants.

Nous comptons entreprendre une campagne d'adhésion pour redynamiser le **Cercle Nautique**.



L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024

A eu lieu le samedi 21 septembre à 18 h 00 dans les locaux de la MEVA.

Nous aurions souhaité l'organiser moins tardivement mais des raisons techniques nous en ont empêché.

La période estivale est arrivée, mais elle n'est pas propice à l'organisation de ce type de réunion. Nous l'avons donc reporté au mois de septembre.

Un petit incident de clé USB ne nous a pas permis de projeter les comptes de résultat, mais vous avez pu les consulter dans le compte rendu de l'assemblée générale que vous avez précédemment reçu, accompagné d'explications du Trésorier.

Suite à l'assemblée générale nous avons procédé au cours de la séance du Conseil d'Administration du 19 octobre à l'élection des **membres du Bureau** et du **Conseil d'Administration** qui se composent ainsi :

Madame Elodie THYSSENS, Présidente.

Monsieur Daniel GILER, Président Délégué.

Monsieur Guillaume GROS, Secrétaire Général.

Monsieur Joseph NOURIAN, Trésorier.

Monsieur Olivier BAYLE, Administrateur, responsable de la section plongée.

Monsieur Jean-Claude CAYOL, Administrateur.

Monsieur Pascal CHAIX, Administrateur.

Monsieur Bernard DELUCHI, Administrateur.

Monsieur Jacques HUOT, Administrateur.

Monsieur Marc LASFARGUES, Administrateur.

Monsieur Michel MIGLIORE, Administrateur.

Monsieur Jean-Pierre OGNA, Administrateur.

Madame Emmanuelle RICHARD, Administratrice.

Monsieur Mathias SAVE DE BEAURECUEIL

Administrateur, responsable de la section joute.

CONSEIL PORTUAIRE 2024

La commission consultative d'attribution des postes à flots s'était déjà réunie le 18 octobre. En présence de notre représentant, **Jean-François FAVIER**

Il nous communiquera le compte rendu. Il fera de même pour la 2ème commission qui s'est réunie une demi-heure avant le conseil portuaire.

Tous les cas particuliers ont été abordés lors de ces deux commissions.

Concernant le conseil portuaire, l'ordre du jour a été scrupuleusement suivi.

Ambiance toujours feutrée !
Les tarifs augmentent de 1,8 % (3,3 % en 2023).

Le parking augmente à 4 € de l'heure mais avec une comptabilité à la minute en cas d'heure incomplète. **Madame FERRAUD** suppléante de **Pascal SEILLIER** a fait une synthèse claire de la délégation de compétences y compris pour le **Cercle Nautique** et le **Yacht Club**.

Il n'y a eu aucune remarque particulière et il n'y a pas eu besoin de faire de commentaire.

Une nouvelle catégorie de bateaux voit le jour : les voiliers de tradition. En fait elle est créée pour satisfaire la Maire qui veut 2/3 beaux voiliers dans le port (*style Voiles de Cassis*). Le chiffre d'affaire global 2023 de la délégation est de 2 millions d'euros avec un excédent d'exploitation de 50 000 €. Il y a eu 17 900 € de subventions aux associations.

Dans les questions diverses, le département a précisé la fin de la délégation au 31 décembre 2025. Nous avons demandé à la mairie si elle allait faire acte de candidature. **Madame le Maire** a répondu qu'elle ne pouvait pas gagner les élections sans le port ...

Nous avons questionné le département pour savoir si une analyse avait été faite suite à l'important mouvement d'eau dans le port le 21 juin dernier, alors qu'il était envisagé des études préalables pour les travaux de la digue de l'avant port. Ils vont y réfléchir.

Nous souhaitons qu'une webcam soit tournée vers l'entrée du port pour, en cas de Labé, apprécier l'importance de la vague qui entre dans le port.

Madame le Maire a été relancée pour les mouillages de plongée prévus pour Cassis.



Pour conclure ce « BULLETIN D'INFORMATION » nous vous souhaitons cher (e) sociétaire, ainsi qu'à votre famille, amis et proches de très bonnes fêtes de fin d'année.